

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'Association du Pays des Coudriers

Vendredi 24 mars 2017 – Rainneville

Etaient présents : C. Manable, P. Benoît, G. Joly, N. Temmermann, I. Maquet, N. Verdoncq, L. Joly, P. Delrue, D. Bouthors

Absents excusés : M. J. Baledent, P. M. Macewko, C. Verdier

- **Situation de Catherine Vandermolen** :

Pour rappel, Christian et Isabelle ont rencontré Catherine V. le vendredi 17 février dernier. Un arrangement a été trouvé, suite aux propositions de Catherine. Catherine était rémunérée à hauteur de 60 heures par an pour 2 numéros, le coût pour l'association était de 330 € par numéro + 66 € de congés payés + charges URSSAF 292 €, soit 665 € par numéro.

Le chèque emploi associatif est abandonné, désormais, Catherine établira une facture avec de la TVA, le montant facturé sera le suivant : 500 € + 100 € de TVA soit 600 € TTC par numéro. Il n'y aura plus d'URSSAF à régler pour l'association.

Le coût d'une revue sera alors de 1920 € par numéro (Catherine + imprimeur), la vente d'au moins 390 exemplaires sera nécessaire pour couvrir les frais.

Il est proposé d'insérer 2 espaces publicitaires : l'un réservé au Crédit Agricole et l'autre réservé à l'imprimeur Trollé. Ce dernier indique qu'il rencontre quelques difficultés à « percer » dans la Somme, cet espace pourrait être une opportunité pour son entreprise. Le coût proposé serait de 300 € et pourrait être déduit de sa facture. Christian rencontrera le Crédit Agricole et l'imprimer afin de négocier ces 2 espaces publicitaires.

La subvention 2016 n'a pas été versée par le Crédit Agricole, Isabelle est en négociation et une rencontre avec le responsable des associations est prévue.

- **Le règlement intérieur** :

Ce règlement est nécessaire en cas de crise, c'est un garde-fou. Le groupe de travail s'est réuni, composé de Daniel, Patrick et Marie-Jeanne. Les membres du bureau l'ont reçu par mail. Pour info, il sera présenté lors de la prochaine assemblée générale. Quelques corrections minimales sont à effectuer.

- **Sortie dominicale 2017**

La sortie, en voiture individuelle, est prévue le dimanche 24 septembre 2017, en lien avec le Centenaire. Le programme proposé est le suivant : - Départ 9h

de Villers Bocage pour le hameau de Froissy, voiture individuelle. Possibilité de co-voiturage pour les personnes qui le souhaitent.

- Découverte du P'tit train de la Haute Somme (tarif 7,50 €)
- Déjeuner à la Taverne du cochon salé à Authuille. Menu composé d'une entrée, plat, fromage, dessert, vin et café, pour 30 € par personne.
- Centre d'accueil et musée de Thiépval (tarif 4 € par personne). Suite au CA, Christian a pris contact rapidement avec le directeur du musée qui n'a pas accepté la gratuité demandé par Christian mais a proposé un tarif de 4 €.

Le prix pour cette sortie dominicale s'élèvera à 41,50 € par personne.

Les invitations seront envoyées début juin, le paiement sera demandé par chèque, dès la réservation. La sortie sera maintenue quel que soit le nombre de participants.

- **Questions diverses :**

- *Dépôt de revues dans différents points* : les dépôts sont en cours (cabinets médicaux, Boîtes à lire....) Plusieurs personnes se sont déplacées chez Gérard afin de récupérer des cartons.
- *Réderie de Rainneville du 5 juin* : deux mètres ont été réservés pour la vente de revues, des lots de 10 revues pour 10 € seront proposés, et reprendront les revues des numéros 4 à 40.
- *Modus vivendi en cas de décès d'un membre de l'association* : les membres du CA proposent d'abandonner la rubrique nécrologique, et optent plutôt pour l'envoi d'une gerbe d'environ 60 € et d'un mail à l'ensemble des adhérents afin de les informer du décès. Les adhérents ne lisent pas tous le Courrier Picard, et ne sont pas toujours informés du décès.